

SUEZ SALUE L'ACCORD HISTORIQUE ISSU DE LA COP21,**VERITABLE TREMPLIN POUR LA TRANSITION VERS UN MODELE DE DEVELOPPEMENT DECARBONE**

Ambitieux, il s'inscrit dans la perspective de « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 degrés ».

Robuste, cet accord apporte de la transparence « afin de renforcer la confiance mutuelle et de promouvoir une mise en œuvre efficace » et demande aux parties « d'améliorer la clarté, la transparence et la compréhension des contributions déterminées au niveau national ». Il précise également les mécanismes de financement de 100 milliards de dollars de financement privés et publics par an à venir à partir de 2020.

Dynamique, il prévoit la mise en œuvre de plusieurs dispositifs pour assurer le suivi et l'évolution des engagements et des termes de l'accord dans le temps.

L'accord donne également une grande place à la **poursuite de la mobilisation de la société civile dont celle des entreprises**, dans le prolongement du Lima-Paris Action Agenda.

« L'intérêt de la tarification carbone » est mentionné dans l'article 137 de la décision, reconnaissant ainsi l'importance de **donner un prix au carbone**.

SUEZ s'inscrit résolument dans cette dynamique avec :

- ✓ La mise en œuvre de ses [12 nouveaux engagements pour le climat](#), à échéance 2020 et 2030, dont l'avancée sera évaluée par un tiers et rendu public chaque année,
- ✓ L'adoption des prix internes du carbone en 2016 dans ses métiers de l'eau et des déchets,
- ✓ Et le renforcement des initiatives collaboratives, notamment en faveur de la ressource en eau. Les premières conséquences tangibles du changement climatique menacent déjà la qualité et la quantité de l'eau, sans compter les phénomènes climatiques extrêmes. Dans ce sens, SUEZ a créé [l'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Changement Climatique](#) qui fédère à ce jour plus de 30 entreprises et 9 organisations pour préserver ces ressources dans le cadre de leurs activités.

« L'accord de Paris apporte un cadre clair et solide pour poursuivre les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique et mettre en œuvre un modèle climato-responsable, encourageant la mise en pratique des principes de l'économie circulaire partagés lors de cet événement d'envergure. Nous sommes plus que jamais mobilisés pour appliquer notre stratégie climatique, assurer une gestion durable des ressources et serons au rendez-vous de la COP22 présidée par le Maroc », commente Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de SUEZ.

A propos de SUEZ

Nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. SUEZ (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB) alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 50 millions de personnes, valorise 14 millions de tonnes de déchets par an et produit 5 138 GWh d'énergie locale et renouvelable. Avec 80 990 collaborateurs, SUEZ présent sur les cinq continents est un acteur clé de l'économie circulaire pour la gestion durable des ressources. En 2014, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 14,3 milliards d'euros.

CONTACTSSUEZ - Médias

Ophélie Godard

+33 1 58 81 54 73

ophelie.godard@suez-env.com